PATRIMOINE Environnement

FÉDÉRATION NATIONALE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
AGRÉÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

REPRÉSENTER I PROMOUVOIR LE DROIT I ACCOMPAGNER I AMÉNAGER I FORMER I ÉVEILLER I METTRE EN VALEUR I INFORMER

SOMMAIRE

Patrimoine-Environnement 3
Représenter 6
Promouvoir le droit 7
Conseiller et accompagner 8
Améliorer l'urbanisme 9
Former 10
Eveiller 11
Mettre en valeur 12
Informer 13
Adhérer 14
Nous contacter 15

©Jerome Maldonado

NOS PARTENAIRES

La fédération Patrimoine-Environnement reçoit le soutien de :

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

FDVA
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté Égalité Fraternité

GROUPE CIR

ÉDITO

Patrimoine-Environnement : Exercer le droit d'agir !

Notre Fédération nationale est née en 2013, de la fusion de deux associations à l'histoire bien plus longue : presque séculaire pour la plus ancienne, la LUR et presque sexagénaire pour sa cadette, la FNASSEM. Le nom que nous revendiquons affiche bien notre ambition : celle de conjuguer deux causes, le patrimoine et l'environnement qui, bien qu'en principe faites pour s'unir, auraient plutôt tendance aujourd'hui à diverger, sous la pression de politiques liées à l'impératif climatique.

Développer les énergies renouvelables, oui bien sûr mais pas au mépris des paysages ou du patrimoine architectural. Rénover thermiquement le bâti ancien, oui bien sûr mais pas au mépris de la salubrité et de l'intégrité de constructions durables. Viser le Zéro Artificialisation Nette sur notre territoire, oui bien sûr mais pas au mépris de l'esthétique et du confort des villes, voire de leur essor contrôlé.

Parce que le Patrimoine et l'Environnement sont associés dans notre nom, nous sommes convaincus que leur conjugaison est à la fois possible et indispensable. Tout est ainsi question de mesure, d'équilibre, de respect et, bien sûr, de cohérence : engagés aux côtés des générations présentes, nous nous soucions du cadre de vie que nous laisserons aux générations futures, autant que nous sommes attachés à respecter le legs que nous avons reçu des générations passées.

Pour la cause du Patrimoine, nous demandons une reconnaissance constitutionnelle afin qu'une Charte du Patrimoine rejoigne, au plus vite, dans le « bloc » de constitutionalité, la Charte de l'Environnement, qui y a été intégrée en 2005.

Pour la cause du Patrimoine, nous comptons sur la cohérence écologique : rénover un bâti ancien, construit avec des matériaux biosourcés, est un meilleur calcul pour la planète que de le détruire pour lui substituer des immeubles sans âme, faits de matériaux industriels éphémères.

Pour la cause du Patrimoine, nous agissons dans la durée : par le droit, par l'éducation, par l'exemple.

Le droit. Depuis 25 ans, nous organisons les Journées Juridiques du Patrimoine.
Seuls, ou en collaboration avec le groupe des Associations nationales du Patrimoine, nous sommes aussi une force d'observations constructives et de propositions réalistes auprès du Législateur et des pouvoirs publics. La protection du patrimoine a été affaiblie, nous voulons au contraire la renforcer. Agréés nationalement au titre du code de l'environnement, nous menons les combats - amiables ou contentieux - qui s'imposent, aux côtés des membres que nous fédérons. Le service juridique que nous rendons ainsi est l'une des forces reconnues de notre Fédération.

L'éducation. Chaque année, nous organisons, avec les classes volontaires, un concours du Petit Journal du Patrimoine. Nous diffusons largement les savoirs, par nos publications et nos webinaires, qui sont gratuits. Nous faisons connaître la richesse de notre patrimoine architectural et naturel, en organisant des visites commentées.

L'exemple. L'exemple que nous voulons promouvoir, c'est celui l'engagement. Nous disons que chacun est en mesure de faire quelque chose pour le bien du Patrimoine et du Cadre de vie. Individuellement, en donnant de son temps, de son argent, de ses conseils. Mais aussi collectivement, en s'engageant avec nous et, à travers nous, avec nos partenaires associatifs et institutionnels. Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, que nous développons avec leurs animateurs, montrent tout le potentiel d'un engagement collectif au service du Patrimoine.

Pour sauvegarder notre Patrimoine et notre Cadre de vie, plus que jamais, il nous faut agir. Soutenir Patrimoine-Environnement, c'est exercer ce droit d'agir !

Christophe Blanchard-Dignac,
Président de Patrimoine-Environnement

QUI SOMMES-NOUS ?

Patrimoine-Environnement fédère des associations locales et régionales, des collectivités et des particuliers dont l'objectif principal est la sauvegarde de nos paysages et de notre patrimoine bâti, qu'il soit protégé ou non. Force de proposition pour l'évolution du droit, conseil et support juridique pour ses adhérents, elle organise de nombreux rendez-vous :

- les Journées Juridiques du Patrimoine,
- les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins,
- des formations à destination de notre réseau (par des ateliers, web ateliers…) et des visites et voyages.

Reconnue d'utilité publique, notre fédération est également agréée au titre de la protection de l'environnement par le ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires au titre de l'article L. 141-1 du code de l'Environnement et agréée au titre d'association éducative complémentaire de l'enseignement public par le ministère de l'Éducation Nationale.

Elle est membre du G7 Patrimoine, réunion de 7 associations nationales de protection du patrimoine qui œuvrent conjointement à alerter les instances gouvernementales et le grand public.

EN DATES

1928

Fondation de la Ligue Urbaine par Jean-Claude Nicolas Forestier, urbaniste et paysagiste

1943

Fondation de la Ligue Urbaine et Rurale (LUR) par Jean Giraudoux, diplomate français et Raoul Dautry ingénieur et ministre de la Reconstruction (1944-1946)

1967

Fondation de la Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des sites et Ensembles Monumentaux (FNASSEM), par Henry de Ségogne, alpiniste et haut fonctionnaire, pionnier de la protection du patrimoine et des paysages

1970

Reconnaissance d'utilité publique pour la LUR

1978

Obtention de l'agrément protection de l'environnement par le ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoire pour la LUR

1983

Reconnaissance d'utilité publique pour la FNASSEM

2010

Obtention de l'agrément au titre d'association éducative complémentaire de l'enseignement public par le ministère de l'Éducation Nationale

2013

Fusion de la FNASSEM et de la LUR, naissance de la Fédération Patrimoine-Environnement, reconnue d'utilité publique

EN CHIFFRES

+ de 200
PERSONNES MORALES
adhérentes
(associations, musées et écomusées, collectivités, ...)

+ de 550
PERSONNES PHYSIQUES
adhérentes

Représentant
+ de 50 000
ADHÉRENTS
indirects

26
REPRÉSENTANTS
en commissions (CNPA, CRPA, CSSPP, CDNPS*)

100
CONSULTATIONS JURIDIQUES
par an

+ de 50h
DE FORMATIONS
accessibles en ligne pour nos adhérents

1
colloque annuel dédié au **DROIT DU PATRIMOINE**
(voir page 7)

100 000
VISITEURS
accueillis chaque année lors des **JPPM**
(voir page 12)

**Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture, Commissions régionales du Patrimoine et de l'Architecture, Commission Supérieure des Sites Perspectives et Paysages, Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites*

REPRÉSENTER
PARTICIPER AU DÉBAT PUBLIC

Patrimoine-Environnement représente ses adhérents en siégeant dans de nombreuses commissions et structures nationales et internationales sur le patrimoine, les paysages et la vie associative :

- G7 Patrimoine,
- Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA),
- Commission Supérieure des Sites Perspectives et Paysages (CSSPP),
- Commissions Régionales du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA),
- Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS),
- Europa Nostra,
- ICOMOS France,
- Conseil d'orientation de la Fondation du patrimoine.

La Fédération est régulièrement auditionnée par les deux assemblées :

- En 2020, dans le cadre du rapport « **Les maires face au patrimoine historique architectural : protéger, rénover, valoriser** ».
- En 2022, dans le cadre du rapport d'information « **Patrimoine religieux la messe n'est pas dite** », réalisé au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.
- En 2023, lors d'une table ronde sur le patrimoine, dans le cadre de la commission sur la rénovation énergétique du bâti ancien.

SUJETS D'ACTUALITÉ

- Le manifeste du G7 Patrimoine pour la **PROTECTION DU PATRIMOINE** :
  3 priorités,
  9 engagements
- **PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI ANCIEN** par le G7 Patrimoine avec l'Association des Architectes du Patrimoine et l'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France :
  16 priorités

Pour en savoir plus, scannez le QRcode ci-contre

©Etienne Masson

PROMOUVOIR LE DROIT

LES JOURNÉES JURIDIQUES DU PATRIMOINE

Depuis 1998, le colloque annuel des Journées Juridiques du Patrimoine (JJP) s'emploie à réfléchir sur les problèmes posés par la préservation du patrimoine et des paysages et sur les moyens juridiques et réglementaires efficaces qui permettraient de conserver cet héritage culturel, de le mettre en valeur dans une perspective durable et de contribuer à son développement.

Les JJP proposent différents moments dans la journée : un temps pour la rétrospective de l'année juridique écoulée et plusieurs temps où un thème retenu fait l'objet d'un approfondissement.
La genèse des Journées Juridiques du Patrimoine tient à la rencontre, en novembre 1997, du bâtonnier Alain de La Bretesche avec Noël Mouré, Patrick Bayon de la Tour et Jean-René Etchegaray. Depuis 2019, la Maison du Barreau de Paris accueille les JJP.

LES JOURNÉES JURIDIQUES DU PATRIMOINE

PRIX PIERRE LAURENT FRIER :

destiné aux étudiants, futurs professionnels du monde du patrimoine

Depuis 2017, Patrimoine-Environnement décerne, lors des JJP, le Prix Pierre-Laurent Frier, qui vise à récompenser les meilleurs mémoires des étudiants de Master 2 en Droit du patrimoine (matériel et immatériel) culturel et paysager.

Informations : www.journeesjuridiquespatrimoine.org

CONSEILLER ET ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS,

LES SOUTENIR JURIDIQUEMENT

Patrimoine-Environnement, association nationale reconnue d'utilité publique et agréée pour la protection de l'environnement, assiste et conseille ses adhérents, associations comme individuels, dès lors qu'il y a atteinte au patrimoine culturel ou naturel. Elle apporte son aide aux adhérents, selon leurs besoins :

- Aide à la rédaction de statuts d'associations,
- Aide à la rédaction de courriers aux élus,
- Conseils pour l'organisation d'événements relatifs au patrimoine,
- Lancement de pétitions et campagnes de presse,
- Recours gracieux, actions en justice dans des dossiers portant sur la protection d'un patrimoine protégé ou non,
- Démarches et délais pour contester une autorisation d'urbanisme,

Chaque année, elle traite ainsi près de 100 consultations, au service de ses adhérents.

PARMI D'AUTRES ACTIONS, NOUS AVONS AGI ET NOUS AGISSONS AVEC DES ASSOCIATIONS LOCALES :

- Contre la déviation par voie d'autoroute au cœur de la vallée de la Dordogne à Beynac
- Contre l'implantation d'hangars Amazon en co-visibilité du Pont du Gard
- Pour la préservation de La Cité jardin de la Butte-Rouge à Chatenay-Malabry
- Contre des défrichements sauvages de zones naturelles sensibles protégées dans les Yvelines.

AMÉLIORER L'URBANISME

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR LE CADRE DE VIE

Depuis ses origines, notre fédération milite pour la protection du cadre de vie et investit le champ de l'urbanisme.

Pour œuvrer à la protection du patrimoine, nous apportons conseil à nos adhérents, notamment pour leur participation à l'évolution des PLU et PLUi afin d'en faire des outils de protection. L'association a également beaucoup œuvré à faire évoluer la loi Malraux (fiscalité) afin qu'elle soit au service de la restauration des centres anciens.

CONCOURS NATIONAL DE RECONQUÊTE DES ENTRÉES DE VILLE, DE BOURG, DE TERRITOIRE ET DE LEURS FRANGES

CONCOURS NATIONAL des entrées de ville

Zones de transition, zones commerciales, zones d'activités, zones d'échanges circulatoires intenses, interfaces entre urbain et rural, les entrées de villes concentrent de grands enjeux d'aménagement.

L'objectif de ce concours est de récompenser les opérations qui ont fait des entrées et sorties de ville, bourg, territoire et leurs franges des lieux accueillants de qualité architecturale et urbaine. De belles villes sont trop souvent abîmées par leurs entrées défigurées et marquées par une anarchie qui s'oppose aux efforts réalisés dans les centres-villes, généralement dotés d'un site patrimonial remarquable ou d'abords de monuments historiques. Les franges urbaines, situées hors espaces protégés, s'étendent et entrent en concurrence avec les cœurs de ville, d'une part, et consomment des terres agricoles et des espaces naturels, d'autre part.

Requalifier ces espaces, c'est l'opportunité de les transformer en vue d'une meilleure qualité du cadre de vie.

La Fédération Patrimoine-Environnement et Sites & Cités remarquables de France, en partenariat avec le Ministère de la Transition écologique, le Ministère de la Culture ainsi que l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), par ce concours, souhaitent faire circuler les bons exemples et faire progresser au plan national la qualité de la conception et l'aménagement de ces lieux.

Informations : www.concours-entredeville.org

FORMER

La formation est depuis toujours au cœur de l'action de Patrimoine-Environnement, notamment au travers de l'organisation des nombreux ateliers en régions. Aujourd'hui, elle poursuit son action formatrice par les ateliers en ligne qui permettent de toucher un réseau élargi. Depuis janvier 2021, ce sont plus de **30 ateliers**, traitant de thématiques variées, qui ont eu lieu, donnant accès à nos adhérents à près de **50 heures de formation**.

Nos Web Ateliers gratuits, ouverts à tous et thématiques. Afin d'apporter une aide la plus concrète possible à notre réseau, les ateliers traitent de communication, comptabilité et financements, vie associative, protection du patrimoine, protection de l'environnement et valorisation du patrimoine.

Le format d'une heure trente nous permet de proposer un temps d'échange à la suite de l'intervention de cinquante minutes dédiée au sujet choisi. Les intervenants sont des experts des domaines choisis (juristes, professionnels, élus, associatifs…).

Inscription en ligne :
www.patrimoine-environnement.fr

©E. Ilinski

LES WEB ATELIERS :

Votre rendez-vous du mardi soir, toutes les 3 semaines, de 18h à 19h30…
Gratuits et ouverts à tous.

À revoir, en accès libre :

- Tout savoir sur les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins,
- Vers des usages partagés pour des églises ouvertes,
- Conférence-débat avec Christine Leconte, présidente du Conseil national de l'Ordre des Architectes,
- Tout savoir sur les Monuments Historiques,
- Faire connaître ses combats, stratégies et techniques,
- Mise en valeur du patrimoine : initiatives municipales et privées,
- Communiquer en temps de crise,
- Organiser une visite ou un parcours grâce à Wivisites,
- La protection des arbres,

Et bien d'autres réservés à nos adhérents…

ÉVEILLER
LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Concours scolaire du Petit Journal du Patrimoine

LE CONCOURS SCOLAIRE DU PETIT JOURNAL DU PATRIMOINE

L'objectif de ce concours, agréé par le ministère de l'Éducation Nationale, est de faire découvrir aux élèves de CM1, CM2, 6ème et 5ème, le patrimoine de proximité tout en les initiant aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et aux bases du journalisme.

Une expérience unique

Les élèves, avec leur professeur, doivent réaliser un petit journal au cours de l'année scolaire. Ce travail commun s'attache à l'étude d'un ou des patrimoines (sites, édifices ou savoir-faire) environnants. Pour cela, les élèves vont à la rencontre des acteurs locaux (associations, écomusées ou autres) et artisans qui œuvrent pour la sauvegarde d'un patrimoine, bâti ou immatériel, ou d'un savoir-faire traditionnel.

Une aventure pédagogique passionnante

Le Petit Journal du Patrimoine peut être produit dans le cadre ou non d'un dispositif de l'Éducation Nationale (classe du patrimoine, classe à Projet Artistique et Culturelle, itinéraire de découverte…) ou bien dans le cadre des temps d'activités périscolaires.

Des prix qui sensibilisent les élèves

En 2022-2023, les lauréats ont reçu un diplôme et un abonnement à Arkéo et Histoire Junior pour les 7/10 ans. La Société Kléber Rossillon a offert, pour le premier prix, une visite gratuite à choisir parmi les douze sites prévus dans le règlement. L'AJP, souhaitant récompenser l'implication du professeur, a offert une caméra GoPro à la classe.

Cinq classes sont récompensées chaque année.

Chaque année :

- 1000 élèves participants
- Sur tout le territoire métropolitain, en Corse et dans les Outre-mer,
- 5 classes lauréates.

PETIT JOURNAL PAR LA CLASSE DE CM2B DE L'ÉCOLE ROLAND LUCILE À KOUROU (GUYANE)

LE REGARD D'AÏYANA SUR LA CULTURE AMÉRINDIENNE.

SOMMAIRE.

1. PRÉSENTATION DU ROMAN HISTORIQUE « AÏYANA, CHASSEUSE DE FOURMIS » DE MARIE GEORGE THÉBIA.
2. RENCONTRE, ÉCHANGE ET PARTAGE AVEC L'AUTEURE.
3. LE CIEL DE CASE, PATRIMOINE CULTUREL WAYANA.
4. A LA RENCONTRE DE MADAME A. SCHNEIDER, CONSERVATRICE DU PATRIMOINE GUYANAIS.

RÉSUMÉ DU ROMAN RÉDIGÉ PAR LES ÉLÈVES.

Année scolaire 2023-2024,
19ème édition sur le thème : Le patrimoine au bord de l'eau.

Inscriptions jusqu'au 31/12/2023, renseignements sur :
www.patrimoine-environnement.fr

©Mission ville d'art et d'histoire de Bar le Duc

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE RURAL

Les **JPPM** sont une manifestation nationale de mise en valeur du patrimoine de pays et de sa diversité. Depuis 25 éditions, elles sont soutenues par de grandes associations de protection du patrimoine et par les initiatives des particuliers, associations, professionnels, collectivités, artisans qui organisent les plus de **1000 animations partout en France.**

Passionnés par leurs territoires et savoir-faire, les organisateurs d'animations partagent autour de visites guidées, visites de sites ou bourgs, dégustations de produits locaux, démonstrations de savoir-faire, conférences, expositions, randonnées… Destinée au grand public, la manifestation accueille, partout en France, **plus de 100 000 visiteurs.**

© Devos

ÉDITION 2024
Du 21 au 23 juin,
sur le thème :
L'EAU, UTILE À TOUS

Carole GAESSLER, marraine de la manifestation depuis 2022.

« Très honorée de prendre le flambeau de Jean Pierre Pernaut comme marraine des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins. Chaque semaine dans mon magazine **des Racines et des ailes**, *je mesure à quel point les Français, quel que soit leur âge et leur parcours, se mobilisent pour faire vivre le patrimoine et les savoir-faire à côté de chez eux… Je veux m'inscrire avec vous tous dans cette énergie collective… elle crée du lien et nous ancre dans nos territoires. »*

Informations : www.patrimoinedepays-moulins.org

INFORMER

Pour informer et assurer la réussite de nos actions, nous sommes présents sur différents supports :

- une revue annuelle,
- la parutions d'ouvrages,
- des lettres numériques,
- le site ressource de la fédération,
- ainsi qu'une actualité à retrouver sur les réseaux sociaux.

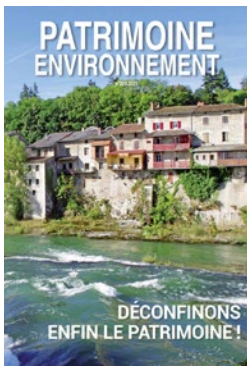

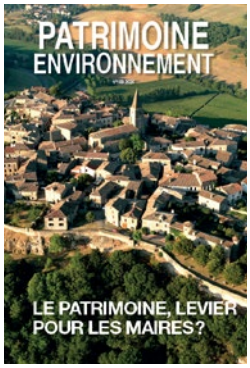

LA REVUE PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

Une revue annuelle thématique d'environ 100 pages, vitrine de l'association et des actions et combats qu'elle mène dont le dossier aborde un sujet de fond en lien avec les problématiques du secteur.

LIVRE

La lettre ouverte aux français et à leurs élus sur le patrimoine dans laquelle la Fédération Patrimoine-Environnement, ainsi que dix autres organisations nationales s'adressent directement aux Français et à leurs élus au travers de 22 propositions pour le patrimoine et les paysages.

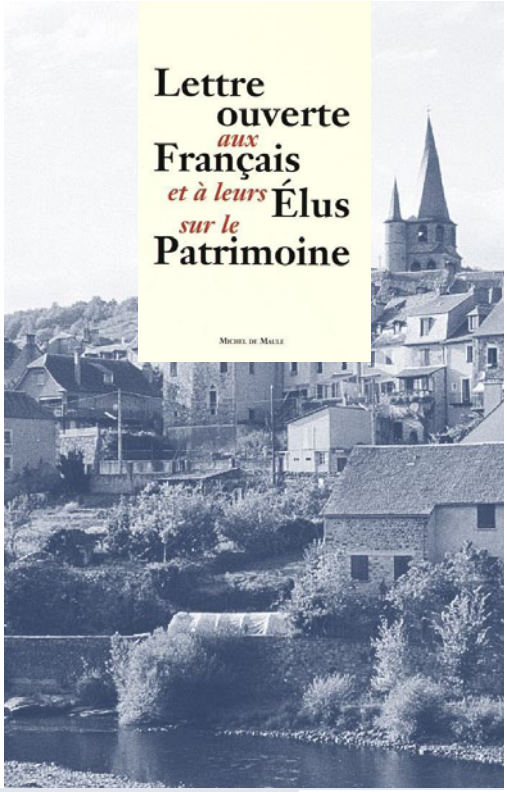

NOUS SUIVRE

Pour obtenir ces ouvrages ou vous abonner, rendez-vous sur le site **www.patrimoine-environnement.fr**

REJOIGNEZ LES 50 000 ABONNÉS À NOTRE LETTRE NUMÉRIQUE

Envoyées deux fois par mois à plus de 50 000 abonnés, les lettres numériques Patrimoine-Environnement sont à la fois un outil pour se tenir informé de l'actualité du patrimoine et de l'environnement et une veille sur les actions de la fédération, de ses partenaires et des associations membres grâce à notre agenda.

BULLETIN D'ADHÉSION
Personne physique

	Montant des cotisations	Après déduction fiscale
Membre bienfaiteur	300€ ou plus	105€ ou plus
Soutien *(soutenez-nous pour 10€/mois)*	120€	40,80€
Couple	65€	22,10€
Individuel	50€	17€
- 26 ans	10€	3,40€
Don	Montant libre	...

Le montant des cotisations et des dons **est déductible de l'impôt sur le revenu** des personnes physiques dans la proportion de 66% et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Merci de nous retourner ce bulletin accompagné du règlement par chèque à l'ordre de Patrimoine-Environnement.

Valable pour l'année en cours du 1er septembre au 31 aout

Nouvelle adhésion ☐ Renouvellement ☐

Nom ..... Prénom .....

Groupe visite .....

Adresse .....

CP ..... Commune .....

Département..... Région .....

E-mail .....

Téléphone .....

Je souhaite recevoir un reçu fiscal ☐

Je désire recevoir par e-mail
la lettre d'information de Patrimoine- Environnement ☐

Je souhaite faire un don de .....

Date ..... Signature :

Pour les deux types d'adhésion,
si vous le souhaitez,
vous pouvez adhérer directement en ligne :
http://www.patrimoine-environnement.fr/adherer-a-patrimoine-environnement/

BULLETIN D'ADHÉSION
Associations et Collectivités

	Montant des cotisations
Collectivités locales *(-2000 hab)*	50€
Collectivités locales *(+2000 hab)*	100€
Associations *(1 à 50 membres)*	50€
Associations *(51 à 100 membres)*	90€
Associations *(101 à 200 membres)*	150€
Associations *(+ 200 membres) régionales/nationales*	300€

Règlement par chèque à l'ordre de Patrimoine-Environnement.

Valable pour l'année en cours du 1er septembre au 31 aout

Nouvelle adhésion ☐ Renouvellement ☐

Nom de votre structure .....

Adresse .....

CP - Commune .....

Département..... Région :.....

E-mail .....

Téléphone .....

Site internet .....

Responsable (Nom) .....

Fonction .....Tel .....

E-mail .....

☐ *J'accepte que ces coordonnées figurent sur notre site www.patrimoine-environnement.fr (Ces données pourront être supprimées/modifiées sur simple demande écrite)*

Date ..... Signature :

Informations pour vous présenter de manière détaillée sur notre site.

Territoire d'action
- ❏ Site ou monument
- ❏ Quartier
- ❏ Commune
- ❏ Intercommunal
- ❏ International
- ❏ départemental
- ❏ régional
- ❏ national
- ❏ Européen

Domaine d'action
- ❏ Animation, sensibilisation
- ❏ Conseil et coordination
- ❏ Etude et inventaire
- ❏ Conservation (collection de musée)
- ❏ Sauvegarde, restauration

Patrimoine concerné
- ❏ Histoire et archéo
- ❏ Art et savoir-faire
- ❏ Industriel
- ❏ Maritime
- ❏ Religieux
- ❏ Monuments
- ❏ Sites et paysages
- ❏ Rural
- ❏ Urbain

Année de création ..... Agréments(s).....

Montant des cotisations de votre association.....

Nbre d'adhérents..... Bénévoles..... Salariés.....

Objet selon statuts et actions principales.....

.....

.....

PATRIMOINE Environnement

6-8, passage des 2 Sœurs -75009 PARIS -01 42 67 84 00 - contact@associations-patrimoine.org
www.patrimoine-environnement.fr

NOS DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Marie-Hélène Chateau
presidence@patrimoineaurhalpin.org

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Gérard Drexler
bfc@patrimoine-environnement.org

BRETAGNE
Thierry Bernard
bre@patrimoine-environnement.org
tieribernard@gmail.com

CENTRE-VAL DE LOIRE
Eric Duthoo
eric.duthoo@orange.fr

CORSE
Nous recherchons une ou un délégué

GRAND-EST
Clémentine Josseaume
grest@patrimoine-environnement.org

HAUTS-DE-FRANCE
Emmanuel de Calan
hdf@patrimoine-environnement.org
ep.decalan@gmail.com

ÎLE-DE-FRANCE
Jean-Claude Gonneau
idf@patrimoine-environnement.org
jgonneau@yahoo.fr

NORMANDIE
Nous recherchons une ou un délégué

NOUVELLE AQUITAINE
Nous recherchons une ou un délégué

OCCITANIE
Roland Agrech
rolandagr3@gmail.com

PAYS DE LA LOIRE
Yves Steff
yvessteff@wanadoo.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
Jean-Marc Hoeblich
hoeblich@club-internet.fr

VISITES ET VOYAGES

La Fédération Patrimoine-Environnement organise des groupes de visites-conférences qui permettent aux adhérents de mieux connaitre et apprécier le patrimoine dans toutes ses dimensions.
L'entrée dans les groupes se fait par cooptation, en tenant compte à la fois de l'âge et aussi des possibilités d'accueillir de nouveaux membres.
Nous comptons 21 groupes de visites, la majorité en Île-de-France, mais également en Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie et Vienne.

Contacts : **Françoise Pozzo di Borgo**
fpozzodiborgo@yahoo.fr - 01 46 08 12 19

LE BUREAU

Christophe Blanchard-Dignac, Président
Benoit de Sagazan, Président délégué
Christine Bru, Vice-présidente
Claude Birenbaum, Vice-président
Dominique Masson, Secrétaire général
Eric Chalhoub, Trésorier
Loïc Dusseau, Secrétaire général adjoint
Françoise Pozzo di Borgo, Secrétaire générale adjointe

LE SIÈGE

Julie Refour, Coordinatrice
contact@associations-patrimoine.org
01 42 67 84 00

Laurence Deboise, Juriste
droit@associations-patrimoine.org
01 42 67 06 06

Communication
com@associations-patrimoine.org
webmaster@associations-patrimoine.org

FÉDÉRATION PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT
6-8, passage des 2 Sœurs - 75009 PARIS
www.patrimoine-environnement.fr
contact@associations-patrimoine.org
01 42 67 84 00

Photo couverture ©Camille Goisnard

RENCONTREZ + DE 300 EXPOSANTS

CONFÉRENCES • DÉMONSTRATIONS • REMISES DE PRIX

UN ÉVÉNEMENT

ATELIERS D'ART
DE FRANCE

VISUELS : VERNAZ ET FILLES © CLAIRE DEM - L'ARTISAN DU POÊLE © ALEX GALLOSI - ABBAYE DE BEAUPORT, PAIMPOL © DR - DESIGN GRAPHIQUE WWW.LAMANUFACTURE.NET